

Les Heures séculières de la vie spirituelle des laïcs

Sophie Tremblay,

Communication présentée au colloque du centenaire du Collège dominicain à Ottawa,
« Temps marqué, Temps neuf », août 2000

Dès les débuts du christianisme, les chrétiens ont développé la coutume de marquer le cycle du jour et de la nuit par des temps de prière à heure fixe. Depuis l'antiquité, la vie de chaque croyant se veut insérée comme un fil de chaîne dans la trame d'une histoire sainte et nouvelle, inaugurée par le Christ, et dont chaque journée tisse une nouvelle maille dans l'attente de l'accomplissement final. Baptisés dans la mort et la résurrection du Christ, les croyants les plus fervents mettent tout en œuvre pour que l'ensemble de leur existence personnelle et collective se déroule sous le signe du retournement intérieur qui les transforme, comme l'exprimait l'apôtre Paul dans l'épître aux Romains : « *Je vous exhorte donc, frères, au nom de la miséricorde de Dieu, à vous offrir vous-mêmes en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu : ce sera là votre culte spirituel* » (Rm 12, 1).

Pour marquer le cycle du jour et de la nuit, les chrétiens ont adopté des pratiques qui se sont transformées à travers les siècles et qui diffèrent d'une confession à l'autre. D'une part, ces pratiques ont été codifiées progressivement dans l'Antiquité, jusqu'à former ce que nous appelons aujourd'hui la liturgie des Heures, mais qui peut s'appeler aussi Office divin ou Opus Dei (dans la règle bénédictine). Mais dans le christianisme occidental, on peut se demander si ces formes instituées n'auraient pas fini par se trouver en porte-à-faux avec le passage du temps qu'elles devaient marquer. Quelle place ont-elles occupée et occupent-elles aujourd'hui dans la vie des laïcs ? Seraient-elles devenues la spécialité des ordres monastiques ? Si tel est le cas, les croyants du dernier millénaire ont-ils continué de créer et d'adopter de nouvelles manières de rythmer leurs journées afin de transformer ce temps quotidien en temps spirituel ?

Les croyants d'aujourd'hui disposent d'un héritage imposant de pratiques instituées éprouvées par les générations précédentes, parfois remises au goût du jour. La liturgie des Heures elle-même a fait l'objet d'une réforme importante dans le sillage du Concile Vatican II : « Puisque la sanctification de la journée est la fin de l'office, le cours traditionnel des Heures sera restauré de telle façon que les Heures retrouveront la vérité du temps, dans la mesure du possible et qu'il soit tenu compte des conditions de la vie présente ? » [\(1\)](#)

Mais cet héritage convient-il aux conditions concrètes de la vie des croyants laïcs qui vivent en pleine sécularité ? Cette question est inévitable puisque, au Québec et dans le monde occidental, la plupart des pratiques instituées sont quasi absentes du quotidien des croyants de moins de 55 ans, surtout s'ils vivent en couple et en famille. Pour tenter d'y répondre, nous procéderons en deux étapes. Tout d'abord, nous chercherons à comprendre pourquoi le cycle quotidien de la vie des laïcs d'aujourd'hui résiste à se laisser marquer par des pratiques plus anciennes. Ensuite, nous nous demanderons si d'autres manières de marquer le temps pourraient être en émergence à même ce quotidien : des Heures séculières qui jalonnaient discrètement la vie spirituelle des laïcs.

Des pratiques instituées en porte-à-faux avec le temps social

La journée des croyants de l'antiquité était rythmée par des temps de prière à heure fixe. Le Nouveau Testament ne les exhortait-il pas à « prier sans cesse » (1 Th 5, 16-18; Col 4,2; Ep 6,18; Lc 18,1), c'est-à-dire à toute heure du jour et de la nuit ? Cette

coutume s'inspire en partie des usages juifs du Temple et de la synagogue, bien qu'il ne s'agisse probablement pas de filiation directe. Selon Robert Taft, spécialiste de la liturgie des Heures,

Le maximum que l'on puisse dire à propos de fondements juifs et néotestamentaires de la liturgie des Heures est que les chrétiens, tout comme les Juifs, ont adopté la coutume de prier à heures fixes, et que les heures les plus importantes pour la prière publique communautaire, ont été, dans les deux traditions, le début et la fin du jour. Mais ce sont là des heures de prière naturelles dans toutes les traditions. (2)

Mentionnons que, depuis les origines, l'on célébrait aussi les agapes le soir. Au troisième siècle, Cyprien de Carthage et Tertullien recommandent de prier aussi à la troisième, la sixième et la neuvième heure, ainsi que la nuit. Bien qu'on trouve des recommandations différentes dans la Tradition apostolique attribuée à Hyppolite de Rome, ce schéma deviendra classique dès le siècle suivant, pendant lequel s'établissent un peu partout et en peu de temps des cycles d'offices communautaires quotidiens.

À la suite du liturgiste allemand Anton Baumstark, on distingue habituellement deux types d'office, l'office cathédral et l'office monastique. L'office cathédral se déroulait dans les églises « séculières » sous la direction de l'évêque et des nombreux ministres qui l'entourent. Il s'agissait d'un office populaire, comprenant des chants, des symboles comme la lumière et l'encens, des processions et la récitation des psaumes. La lecture de textes bibliques ne se retrouvait que dans les offices cathédraux d'Égypte et de Cappadoce. L'office cathédral est d'essence communautaire et liturgique : seuls les croyants empêchés de se déplacer à l'église le font en privé. Au sujet de cet office populaire, les témoignages nous parvenant d'Orient s'avèrent nombreux, mais plus rares pour l'Occident.

Quant à l'office monastique, on le retrouve dans les centres monastiques égyptiens. Il se déroule en privé sur semaine et en groupe le samedi et le dimanche. Il s'agit davantage d'une méditation en commun des Écritures que d'un office liturgique, à l'exemple de l'Horologion monastique des offices coptes d'aujourd'hui. Cependant, vers la fin du IV^e siècle, dans les monastères urbains orientaux comme à Antioche, en Palestine et en Cappadoce, on retrouve des offices hybrides à l'origine de la liturgie byzantine d'aujourd'hui. Quant à l'Occident, on y retrouve surtout un type d'office hybride dans les règles monastiques, tant dans la règle bénédictine que dans celles qui l'ont précédée aux quatre coins de l'Europe.

L'éclatement des diocèses urbains en une multitude de chapelles rurales et de petites dessertes suburbaines a entraîné la disparition de l'office cathédral pour des raisons strictement pratiques : la lourdeur de la charge du clergé paroissial l'empêchait de célébrer l'office quotidiennement avec le peuple. La liturgie des Heures a donc cessé d'être une liturgie paroissiale et a perdu son caractère populaire. Sans nous aventurer plus en détail dans le labyrinthe des sources liturgiques anciennes, nous pouvons déjà constater qu'en Occident, la liturgie des Heures s'est affirmée très tôt et de manière croissante comme une spécialité monastique. C'est d'ailleurs seulement à partir du VIII^e siècle que la récitation des offices est devenue une obligation pour le clergé, qui s'en acquittait le plus souvent en privé.

L'apparition des Ordres mendiants et des Universités au XIII^e siècle consacra l'usage du bréviaire, petit compendium transportable de tous les textes nécessaires à la récitation privée des Heures, à défaut de pouvoir le faire en public et en groupe. Trois siècles plus tard, la règle des Jésuites incluait une dispense systématique de la récitation publique de l'office afin de disposer de toute la liberté nécessaire pour répondre à tous les appels de la mission. Cette attitude face à l'office s'est ensuite

répandue dans un grand nombre de congrégations apostoliques.

Dès la fin de l'Antiquité et les débuts du Moyen Âge, la liturgie des Heures occidentale a été entraînée sur une pente qui l'éloignait sans cesse davantage du quotidien des laïcs, écart que les réformateurs protestants tentèrent de combler à leur façon. En outre, en raison de la surcharge croissante des offices qui atteignit son sommet aux XIIe et XIIIe siècles, les moines eux-mêmes y passaient pratiquement toute la journée : comment parler encore d'une manière de marquer le temps, puisque tout l'horaire quotidien est envahi ? Plus encore, en dépit des tentatives de réforme, la récitation privée comme la célébration en groupe s'est même détachée des repères temporels qui avaient fondé cette liturgie : « Le principe louable « Dieu servi premier » poussait les prêtres pieux du XIXe siècle et de la première moitié du XXe à s'acquitter dès le début de l'après-midi du Nocturne et des Laudes du lendemain, et à solliciter le privilège de célébrer Vêpres et Complies avant midi ! » (3)

C'est pourquoi l'Angelus devint, à la fin du XVIe siècle, un nouveau moyen de marquer la journée par la prière matin, midi et soir. Cette prière populaire, magnifiquement illustrée par le tableau de Millet, est cependant elle-même tombée en désuétude aujourd'hui, même si certaines églises le sonnent encore. En outre, les personnes particulièrement dévotes étaient encouragées à jalonner la journée d'exercices spirituels. On en trouve un bon exemple dans l'Introduction à la vie dévote de François de Sales, ouvrage célèbre destiné aux croyants fervents qui vivent dans le monde. François de Sales recommande une prière du matin, une oraison en milieu de journée, une prière du soir comportant un examen de conscience, la messe quotidienne. Ces pratiques marquent le cycle du jour et de la nuit dans un esprit de dévotion intérieure et individuelle. On trouvait aussi dans les catéchismes un programme analogue de la « journée du chrétien ». Par exemple, dans le Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, utilisé jusqu'aux années 1960, voici ce qu'on suggère : au réveil, signe de croix et offrande de la journée, prière du matin (une fois habillé), Bénédicité et Grâces aux repas, messe quotidienne, examen de conscience et prière de soir à la fin de la journée. Hormis chez les personnes plus âgées, ces pratiques elles aussi se sont raréfiées chez les laïcs. Comment expliquer ce phénomène ?

Au Moyen Age, le changement des structures économiques entraîne une modification majeure dans le rapport au temps. Les marchands des grands réseaux commerciaux mènent des opérations complexes qui les obligent à mesurer le temps pour s'assurer de la bonne marche de leurs affaires : temps d'un voyage en mer ou par terre, temps de travail des ouvriers. S'ils demeurent soumis aux caprices des éléments et des saisons, les marchands mettent tout en œuvre pour rationaliser, mesurer et organiser le temps accessible à leur contrôle, car pour eux, le temps a un prix. Cependant, ce temps, dont le tic-tac mesure avec toute la précision possible pertes et bénéfices, entre en conflit avec le temps de l'Église :

Plus encore pour des nécessités pratiques que pour des raisons théologiques, qui d'ailleurs sont à la base, le temps concret de l'Église, c'est, adapté de l'Antiquité, le temps des clercs, rythmé par les offices religieux, par les cloches qui les annoncent, à la rigueur indiquée par les cadrans solaires, imprécis et changeants, mesuré parfois par les clepsydres grossières. À ce temps de l'Église, marchands et artisans substituent le temps plus exactement mesuré, utilisable pour les besognes profanes et laïques, le temps des horloges. C'est la grande révolution du mouvement communal dans l'ordre du temps que ces horloges partout dressées face aux clochers des Églises. (4)

Ce temps séculier mesuré avec précision, dépourvu de poésie et de portée mythique, s'est imposé graduellement à l'ensemble des sociétés occidentales sous l'influence de

la modernité. Conséquemment, l'Église s'est vue dépouillée de son pouvoir de donner des repères temporels à la société. Et pourtant, la régularisation de l'emploi du temps provenait en partie de son influence : pensons aux activités bien réglées de la journée monastique. L'industrialisation et le développement technique se sont distinguées par la domestication du temps : régularisation des horaires et des quarts de travail, division du travail, discipline du temps de travail, allongement considérable des heures de travail, décloisonnement du dimanche. Le temps du travail est devenu le temps dominant qui donne la cadence à toute la société: « Productrice du temps, l'entreprise est le centre de la vie sociale, comme l'avait été l'Église. » (5) La généralisation du port de la montre au début du XXe siècle manifeste un nouveau pas dans l'intériorisation de la conscience du temps.

Ce nouveau rapport au temps impose ses contraintes, non sans tyrannie, au rythme de la vie en société : « L'introduction du temps industriel signifie que des conceptions marchandes du temps ont mené à restructurer autour du temps-pivot du travail, l'ensemble du rythme de la vie en société, à tel point que la vie religieuse et familiale, le sommeil même, en seront profondément affectés ». (6) L'égrènement impitoyable de ce temps décomposé en fractions de secondes relègue à l'arrière-plan le cycle naturel de la journée, dont la durée varie entre les solstices et les équinoxes. Il conditionne le temps consacré à la satisfaction des besoins primaires comme l'alimentation et le sommeil. L'éclairage au gaz puis à l'électricité repousse la frontière entre le jour et la nuit, ce qui permet le travail nocturne. Même l'agriculture et l'élevage, soumis aux quotas de production, trichent avec les rythmes biologiques pour se soumettre au rythme du marché. « La périodicité mécanique remplaça la périodicité organique et fonctionnelle dans tous les domaines de la vie où cette usurpation était possible. » (7) En dépit de la crise du travail et des bouleversements économiques qui affectent en profondeur nos sociétés, le travail demeure le temps social dominant, ce qui cause actuellement un nombre croissant de problèmes individuels et collectifs.

Ce rapport au temps a relégué toute forme de pratique religieuse au temps libre, ce dont plusieurs se désolent à grands cris. Mais le temps libre lui-même n'échappe pas aux diktats de l'horloge sociale. À moins de vivre au rythme de la cloche dans un monastère, les croyants d'aujourd'hui ne peuvent échapper à la sécularité qui les enserre de toute part comme une montre-bracelet. À l'exemple de toutes les femmes et de tous les hommes de ce temps, la vie quotidienne des croyants laïcs exige la confrontation entre plusieurs rythmes différents, à la recherche d'un équilibre souvent fragile :

Dans notre vie quotidienne, chacun de nous est contraint de chercher un impossible équilibre entre quatre références principales : le temps biologique et ses exigences de sommeil et d'alimentation, le temps marchand qui fournit l'argent si indispensable, dans la misère comme dans la prospérité, le temps domestique consacré à la famille et la maisonnée, le temps enfin de la vie personnelle la plus intime. Pris dans les imbrications de ces diverses temporalités irréductibles l'une à l'autre, et dans les conflits de priorité qu'elles imposent, il faut composer avec ce patchwork d'instant fugitifs et de rythmes temporels entrecroisés. Et ce, au prix de bien des contre-performances, sinon d'aberrations. (8)

Le laïc fervent qui voudrait aussi prier chaque jour la liturgie des Heures ou marquer le temps quotidien par des temps de prière ajoute tout simplement une cinquième référence temporelle à cette liste déjà chargée. Il se préoccupera de l'heure des offices, en plus de se soucier du cycle des repas, du sommeil, des tâches domestiques, du travail, des multiples déplacements, du soin des enfants, du couple, de la famille élargie, des obligations sociales et du temps personnel, sans oublier la contrainte provenant d'autres horaires comme ceux des transports en commun, de la télévision, des services publics, du cinéma, des commerces, etc. Si ce laïc est une

femme, les choses se compliquent encore, puisque les femmes consacrent encore beaucoup plus de temps que les hommes au travail domestique et au soin des enfants, même si leurs heures de travail sont équivalentes. Marquer le cycle du jour et de la nuit par des temps de prière, à l'exemple des chrétiens de l'Antiquité, transforme inévitablement la vie d'un laïc en marathon, à moins d'être célibataire et de disposer d'un grand nombre d'heures en dehors du travail. Si un croyant souhaitait de plus prier en commun comme dans l'office cathédral populaire, il ne s'en sortirait qu'en habitant à quelques minutes du lieu de prière, car la négociation entre les différentes références temporelles se traduit le plus souvent par une « obligation de mobilité spatio-temporelle » . (9)

Que pourra alors faire le laïc soucieux d'approfondir sa vie spirituelle ? Se laissera-t-il détourner de la vie séculière par le rêve d'une vie unifiée par un temps purement religieux ? Vivra-t-il son quotidien séculier sans plus se soucier des repères religieux temporels ? Est-il condamné à se laisser éternellement déchirer par ce dilemme ?

Les Heures séculières en émergence dans la vie des laïcs

La coutume de marquer le cycle du jour et de la nuit par la prière ne semble plus correspondre à la vérité de notre temps, bien au-delà des efforts de restauration de Vatican II. Cette coutume porte encore la marque de la manière antique de calculer et de vivre le temps. Elle coulait de source lorsque l'Église dictait le rythme de la vie sociale. Elle fait aujourd'hui office de corps étranger dans la vie des chrétiens vivant en plein monde séculier. Mais est-il obligatoire que l'Église soit maîtresse du temps social, soit dans un contexte de chrétienté, soit dans une petite société chrétienne en retrait de la place du marché, pour que les chrétiens puissent marquer leurs jours et leurs nuits de manière signifiante ? Ou encore, quelle avenue spirituelle emprunter si l'on ne souhaite ni fuir le monde ni s'y submerger ?

Je formule ici mon hypothèse de réponse à ces questions : pendant que les pratiques instituées se révèlent de plus étrangères au temps social en raison des contraintes qu'elles surajoutent aux références temporelles déjà complexes à combiner, de nouvelles pratiques émergent discrètement, qui marquent le cycle du jour et de la nuit à même la sécularité, au cœur des références temporelles déjà existantes. Je ne prétends pas que les pratiques instituées soient totalement abandonnées des croyants. Au contraire, elles subsistent bel et bien, souvent en version allégée, ce qui perpétue malheureusement l'impression que les laïcs ne vivent qu'un pâle succédané de vie chrétienne. Toutefois, de nouvelles manières de marquer le temps semblent faire discrètement leur apparition chez les croyants.

Ces pratiques, que je nomme « Heures séculières », ne font pas nombre avec les autres activités quotidiennes des laïcs, elles s'y insèrent sans que cela ne paraisse forcé. Pour cette raison, elles sont faiblement ritualisées. Elles gardent aussi un certain anonymat, dans la mesure où leur inspiration est nettement évangélique sans qu'elles s'affichent explicitement comme pratiques spirituelles ou religieuses. Contrairement aux pratiques traditionnelles, soit solitaires, soit communautaires, ces Heures séculières font une large place à l'intimité affective des couples et des familles, intimité vécue et perçue comme terreau propice à leur vie spirituelle. Ces temps privilégiés marquent une brisure de rythme avec le temps du travail et celui des tâches domestiques. Ils se distinguent par une certaine gratuité, par une attention à l'autre et au moment présent.

J'ai recueilli quelques récits de ces Heures séculières, par le biais de rencontres, de questionnaires et chez mes étudiants des dernières années, et j'entends approfondir ma recherche en ce sens. En voici quelques exemples. Chez les Fournier, une jeune famille du Saguenay, l'heure du coucher des enfants constitue une véritable Heure

séculière. Ce moment s'est ritualisé progressivement et sa forme évolue à mesure que les enfants grandissent. À tour de rôle, chacun des parents passe cinq à dix minutes en tête à tête avec l'un des deux enfants (tous deux d'âge scolaire). C'est un moment marqué par la tendresse et les confidences, dans la lumière discrète d'une petite veilleuse. Les enfants s'ouvrent pour partager leurs questions et leur désir de vivre. Ils pensent aux personnes qu'ils aiment de manière particulière. La mère intègre depuis un certain temps un court massage favorisant non seulement la relaxation, mais aussi l'abandon et la confiance, attitudes humaines et spirituelles. Il arrive souvent que ce moment se termine par une courte prière. Lorsque la famille reçoit des invités, il arrive souvent que ceux-ci participent à ce temps privilégié en rendant aussi visite à chacun des enfants.

Pour les Saint-Hilaire, un couple dans la cinquantaine habitant les Basses-Laurentides, le repas du soir se démarque du reste de la journée. C'est un temps où ils se racontent l'un à l'autre plus particulièrement, où ils se manifestent toute l'écoute et l'ouverture dont ils sont capables. « C'est simplement le moment de nous dire notre affection simplement, de nous encourager à poursuivre notre projet, de nous soutenir » , écrit Mme Saint-Hilaire. Le repas du soir remporte la palme : c'est l'Heure séculière la plus présente dans mes observations, la plus fréquemment citée par les couples et les familles. L'accélération du rythme de vie se traduit souvent par les repas pris sur le pouce ou dans un restaurant fast food. Dans un tel contexte, le couple ou la famille qui se retrouve autour de la table pour prendre le temps de partager le repas et de dialoguer, sans se laisser distraire par la télévision, fait un choix qui ne va pas de soi. La qualité des relations interpersonnelles y est mise à l'honneur. L'Heure séculière du repas du soir s'insère sans ajout artificiel dans le tempo social actuel, mais se démarque aussi par ses profondes connivences avec la tradition chrétienne. Ce temps n'évoque-t-il pas fortement les agapes de l'Antiquité chrétienne? Ne s'agit-il pas d'un temps de bénédiction et de communion, où la famille devient concrètement « Église domestique » , et le couple, signe et sacrement?

Chez les Brousseau et chez les Pauzé, la marche quotidienne du couple après le repas du soir fait également office d'Heure séculière. « [J'y reconnais du spirituel au sens large] parce que ces moments maintiennent la relation; au sens chrétien, parce que cela exige beaucoup d'amour pour écouter avec le plus de disponibilité possible, pour le bien de l'autre. Dans les périodes plus difficiles, j'y ajoute une dimension religieuse, implorant l'aide de Dieu à la patience comme son Fils l'a été avec ses disciples et ses apôtres » , affirme Mme Pauzé. Ces deux couples mentionnent aussi le café pris ensemble le matin ou au retour du travail, qui devient parfois un moment fort lorsque l'horaire le permet.

Situer les Heures séculières dans l'espace de la vie privée ne mérite pas la connotation négative que certains lui accolent. Au contraire, les sociologues du temps affirment présentement que le temps libre est plus que jamais recherché et valorisé. Il y a une demande pour un accroissement du temps hors travail et pour une plus grande flexibilité de l'horaire de travail. « Les données disponibles laissent clairement entendre que le loisir et la famille constituent les raisons explicites majeures soit de la recherche d'un temps de travail réduit, soit de la redistribution d'un temps libre additionnel, voire même de la redistribution du temps de travail lui-même (notamment dans les cas d'introduction de la semaine dite comprimée ou des horaires variables) » (10) Bref, les Heures séculières se déploient dans une plage extrêmement significative de l'horaire quotidien, où les valeurs personnelles peuvent s'exprimer plus librement que dans le cadre plus rigide et impersonnel du temps de travail. En outre, ces Heures séculières évoquent discrètement les pratiques religieuses familiales qui jouent un rôle central dans le judaïsme (shabbat, repas pascal, etc.).

Les Heures séculières diffèrent beaucoup des pratiques chrétiennes instituées. Peut-

être correspondent-elles à un « moment instituant » : dans une société donnée, la confession de la foi se traduit en un agir spécifique dont il est possible de rendre compte à l'intérieur de la culture où il émerge. Pour reprendre les termes de Jacques Audinet, il s'agirait d'une « réélaboration des concepts et des formes de l'action faisant émerger, à travers les systèmes de représentation, les liens sociaux et les symboliques contemporaines, ce que porte la tradition croyante » . Pour Audinet, la tâche de la théologie pratique consiste justement en une réflexion critique sur cette « pratique sociale originale qu'est la pratique croyante. Faisant profit de l'apport des sciences critiques, et prenant acte de l'irréversible sécularité, c'est au sein même de celle-ci qu'elle tente de faire entendre la Parole croyante. » (11)

Ces Heures ne s'habillent pas d'emblée de toute la quincaillerie du langage théologique : elles parlent davantage par ce qui est fait que par ce qui est dit. L'on pourrait objecter que ces moments privilégiés n'ont rien de spécifiquement chrétien. Mais à quoi mesurer cette spécificité chrétienne lorsqu'on sort des limites connues des pratiques instituées? Il est incontestable que des familles et des couples incroyants peuvent vivre des moments semblables, et y reconnaître quelque chose de sacré et de spirituel. Pourrait-on s'aventurer jusqu'à reconnaître chez ces non chrétiens des traits sécularisés du christianisme ? À ce propos, je me contenterai d'évoquer en passant les travaux de Marcel Gauchet et de Luc Ferry. Cependant, chez les couples croyants dont j'ai parlé plus haut, les Heures séculières ponctuent une expérience qui les déborde. C'est leur inscription dans la dynamique d'une quête spirituelle et d'un cheminement de foi explicitement chrétien qui leur confère leur sens et leur importance.

Conclusion

Les pratiques instituées pour marquer le cycle du jour et de la nuit chez les chrétiens tombent en désuétude dans nos sociétés de post-chrétienté, qu'il s'agisse de la vénérable tradition de la liturgie des Heures ou de toute autre forme de prière l'ayant un jour remplacée dans le quotidien des simples croyants. Ces pratiques harmonisées au temps social de l'Antiquité et du Moyen Âge perdent leur pertinence dans des sociétés dominées par la montre digitale, le chronomètre et la pointeuse. Malgré la théologie qui consacre leur caractère de « sanctification du temps » , elles ne correspondent plus aux repères temporels qui enserment les soirs et les matins des chrétiens vivant au cœur de ce monde bien concret.

Les laïcs dépensent déjà une énergie considérable à concilier les exigences souvent contradictoires du travail, de la famille et du couple, du travail domestique, de l'horloge biologique, de la vie sociale et du rythme personnel. Tenter d'insérer une autre référence temporelle de type religieux dans cet enchevêtrement complexe tient de l'exploit et s'avère alors un stress supplémentaire plutôt qu'un ressourcement. Dans un soupir de nostalgie, on peut alors imaginer se soustraire au temps social actuel pour retrouver celui dans lequel sont nées ces pratiques instituées. Mais n'est-ce pas illusoire? Et les croyants qui vivent dans la sécularité n'en sont pas moins tiraillés. Je connais peu d'animateurs et animatrices de pastorale qui échappent à la culpabilité de ne pas prier à heure fixe tous les jours. Les Heures séculières évitent justement cet écueil en mettant fin à la division entre temps profane et temps religieux. Ces pratiques en émergence donnent un souffle nouveau aux gestes du quotidien. Elles ne réduisent pas la vie spirituelle à une activité supplémentaire à placer à l'agenda. Ne marquent-elles pas un temps neuf dans l'histoire de la vie spirituelle des chrétiens ?

Ce problème pratique constitue une facette du problème plus large de l'inscription du christianisme dans une société séculière. Comment le quotidien des croyants peut-il revêtir un sens spirituel chrétien dans ce contexte si différent du passé ? Comment peut-il être référé concrètement à l'histoire de salut ouverte par le Christ, sans

surcharge ni juxtaposition artificielle ? La même question semble se poser pour les musulmans qui quittent une société organisée en fonction de leur religion pour vivre en Occident. Les cinq prières, pilier de l'islam, constituent également une manière de marquer le temps quotidien. Mais dans nos sociétés, il n'y a pas d'appel à la prière du haut d'un minaret. De même, les cloches des églises ne jouent plus le rôle à la fois social et religieux qui était le leur autrefois. Comment l'islam répondra-t-il à ce défi que les chrétiens n'ont pas encore su relever ? La vie séculière cessera-t-elle un jour d'être dépeinte comme un lieu déserté de Dieu ?

Bibliographie

AUDINET Jacques, *Écrits de théologie pratique*, Paris/Bruxelles/Genève/Ottawa, Cerf/Lumen Vitae/Labor et Fides/Novalis, 1995, 284 p.

BOTTE Dom Bernard et Mgr CASSIEN, *La prière des Heures*, Paris, Cerf, Coll. « Lex Orandi » , no 35, 1963, 334 p.

CHESNEAUX Jean, *Habiter le temps*, Paris, Bayard Éditions, 1996, 344 p.

KUNZLER Michael, *La liturgie de l'Église*, Luxembourg, Éditions Saint-Paul, Coll. « AMATECA Manuel de théologie catholique » , volume X, 1997, 673 p.

LE GOFF Jacques, « Au Moyen Âge : Temps de l'Église et temps des marchands » dans *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident*, Paris, Gallimard, 1994 (ã1977), p. 46-65.

MARTIMORT Aimé-Georges, dir., *L'Église en prière, Tome IV, La liturgie et le temps*, Paris, Desclée, 1984, 313 p.

MUMFORD Lewis, *Technique et civilisation*, Paris, Seuil, 1950, 415 p.

PRONOVOST Gilles, *Sociologie du temps*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996, 183 p.

SUE Roger, *Temps et ordre social*, Paris, P.U.F., 1994, 313 p.

TAFT Robert, *La liturgie des Heures en Orient et en Occident*, Luxembourg, Brepols, 1991, 390 p.

[1] « Constitution Sacrosanctum Concilium » dans *Vatican II. Les seize documents conciliaires*, Paul-Aimé Martin, éd., Montréal, Fides, 1967, no. 88, p. 153.

[2] Robert Taft, *La liturgie des Heures en Orient et en Occident*, Luxembourg, Brepols, 1991, p.25.

[3] 3 Aimé-Georges Martimort, « La prière des Heures » dans Aimé-Georges Martimort, dir., *L'Église en prière, tome IV, La liturgie et le temps*, Paris, Desclée, 1983, p. 194.

[4] Jacques Le Goff, « Au Moyen Âge : Temps de l'Église et temps du marchand » dans *Pour un autre Moyen Âge. Temps, travail et culture en Occident*, Paris, Gallimard, 1994 (ã1977), p. 56.

[5] Roger Sue, *Temps et ordre social*, Paris, P.U.F., 1994, p. 167

[6] Gilles Pronovost, *Sociologie du temps*, Bruxelles, De Boeck Université, 1996, p. 32.

[7] Lewis Mumford, *Technique et civilisation*, Paris, Seuil, 1950, p. 181.

[8] Jean Chesneaux, *Habiter le temps*, Paris, Bayard Éditions, 1996, p. 57-58.

[9] *Ibid.*, p. 58.

[10] Gilles Pronovost, *op. cit.*, p. 150.

[11] Jacques Audinet, *Écrits de théologie pratique*, Paris/Bruxelles/Genève/Ottawa, Cerf/Lumen Vitae/Labor et Fides/Novalis, 1995, p. 87.